

ASSEMBLÉE NATIONALE26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 662

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À l'alinéa 16, substituer au mot :

« mentionnés »

le mot :

« mentionnée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.